



Achat véhicule en allemagne par mandataire et vices cachés

Par **krisscore**, le **28/11/2009** à **13:35**

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition il y a quelques jours d'un véhicule en Allemagne. Pour cela je suis passé par un mandataire auprès duquel j'ai contracté une formule "tout compris" (vérification conformité annonce/véhicule, expertise de celui ci, négociation, rapatriement et suivi du dossier d'immatriculation).

Après avoir réceptionné la voiture, j'ai constaté qu'elle n'était pas conforme à l'attendu quant à son état général. (annoncée comme non fumeur ==> odeur de tabac et moquette brûlée, annoncée dans un état carrosserie comme neuf ==> face avant entièrement gravillonnée, option ligne complète d'échappement en inox annoncée de valeur de plus de 6.000 euros ==> ligne d'origine mis à part un embout d'échappement remplacé par un autre modèle)

Ce n'est déjà pas vraiment normal, mais le pire est à venir : une fuite d'huile importante m'a fait constaté la détérioration d'un joint spy moteur/boite de vitesse. Le coût de réparation annoncé en concession est de 1.200 euros !!

Mon mandataire étant mon seul interlocuteur, c'est celui vers lequel je me suis tourné. Hors il ne veut rien entendre mis à part une vague proposition de m'envoyer un accessoire pour dédommagement. Je doute de son professionnalisme et estime qu'il est responsable de ne pas avoir détecté ces défauts. Nota : le mandataire exige rapidement le versement du solde de sa prestation (je lui dois encore 650 euros).

Que dois je faire ? Ne pas lui verser ce solde en attendant une proposition de sa part (ou de la concession à laquelle il a été cherché le véhicule) ? Ou bien suis je dans l'obligation de lui verser ce solde au risque de ne plus avoir d'aide de sa part par la suite, considérant l'opération bouclée ?

Merci de votre aide, je suis totalement désemparé face à cette situation...

Christophe H.

Par **krisscore**, le **05/12/2009** à **21:55**

Personne pour m'aider sur cet épineux problème ?